

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 2 (1866)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FРИBOURG.



JUIN 1866.

2^e année.

N^o 12.

L'ÉDUCAVEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 30 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte-rendu. — Les remboursements et les réclamations devront être adressés à M. le professeur Ducotterd, caissier-gérant de la Société. Les journaux d'échange, les livres, les articles et tout ce qui, en général, regarde la rédaction, s'adresse directement à M. Daguet.

SOMMAIRE : Manuel de Pédagogie ou d'Education. (Suite). — L'intuition directe et son rôle dans l'enseignement. — De l'enseignement de l'arithmétique dans les écoles primaires. (Suite et fin). — Goethe, pédagogue. — Du zèle des nègres pour l'instruction. — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCTION.

Chapitre V. Education intellectuelle.

(Suite.)

§ 50. Culture de la Mémoire.

La Mémoire des choses (voir le § 22) s'exerce principalement au moyen des *comptes-rendus* qu'on fait faire aux élèves. Comptes-rendus oraux d'abord. L'élève raconte ou reproduit *en substance* ce qu'il a lu ou entendu raconter.

Ce compte-rendu est ensuite écrit par l'élève. Les comptes-rendus écrits viennent ainsi compléter le travail oral préliminaire.

La Mémoire des mots s'exerce par l'étude littérale ou du mot à

mot des morceaux qu'on donne à apprendre *par cœur* aux élèves.

Pour faciliter la Mémoire des dates, on a imaginé divers procédés mnémoniques dont l'emploi a été en effet utile à plus d'une mémoire rétive. On a, en échange, trop vanté certains de ces procédés comme, par exemple, celui qui consiste à traduire en lettres les chiffres historiques et impose ainsi quelquefois un travail double ou triple de celui qu'exigerait l'étude directe des dates.

La *Mémoire des lieux* trouve un secours précieux dans l'étude des cartes, des reliefs et, plus encore, par l'habitude d'observer que développent particulièrement les exercices d'intelligence et des excursions bien dirigées.

Pour exercer la Mémoire des *nombres*, on conseille quelquefois l'emploi du *livret* sans réfléchir assez à la nature de ce procédé, tout mécanique et machinal et, partant, peu pédagogique. La Mémoire des nombres se cultivera bien mieux par la Méthode progressive et rationnelle en usage aujourd'hui dans les écoles allemandes.

La culture de la Mémoire est subordonnée à certaines règles que l'on peut ramener aux suivantes :

I. Ne laissez passer aucun jour sans apprendre quelque chose *par cœur*.

II. Ne rien faire apprendre *par cœur* qui n'ait été expliqué et parfaitement compris.

III. Avant de faire apprendre *par cœur*, exiger le *compte-rendu en substance* de ce qu'on désire faire apprendre, afin d'en avoir l'idée dominante et les développements essentiels dans la tête.

REMARQUES.

Une mémoire qui n'a pas été cultivée dès l'enfance devient nécessairement rebelle et ingrate. Le matelot Selkirch, abandonné dans une île déserte, y perdit petit à petit le souvenir de tout ce qu'il avait su jadis, même sa langue. C'est ce matelot dont les aventures ont servi de canevas à l'histoire romanesque de Robinson Crusoé et de tous les Robinsons qui ont suivi.



L'INTUITION DIRECTE ET SON ROLE DANS L'ENSEIGNEMENT.

D'après l'ouvrage *Der wirkliche Anschauungs-Unterricht*, de FRÉDÉRIC BEUST, directeur d'une maison d'éducation, à Zurich. — Zurich, Schabelitz. 1865.

I.

Démontrer que l'enseignement doit avoir un caractère de plus en plus *intuitif*, c'est résoudre une question d'une grande actualité. Malgré les auxiliaires nombreux dispersés autour d'eux, beaucoup de maîtres n'ont pas encore le sens de la vraie intuition. Quant au public, il se montre tout à fait indifférent sinon dévoué à la routine.

L'antagonisme entre le progrès et la coutume est plusieurs fois séculaire et les victoires de la bonne cause nous paraissent trop lents au gré de nos impatiences. Cependant les idées de progrès font à notre insu leur chemin dans l'opinion. *Montaigne* voulait, il y a plus de 300 ans déjà, que le disciple acquit, sous l'impulsion du maître et tout à la fois *par ses propres recherches*, des notions *spontanées*, c'est-à-dire telles qu'il puisse les envisager comme *siennes*. Des connaissances acquises ainsi par un effort spontané de l'élève sont bien réellement sa propriété inaliénable, elles lui procurent en même temps la force morale et le courage de la vérité. Les enfants deviennent, au contraire, serviles ou dissimulés par notre faute, si nous ne développons en eux la faculté de se déterminer et d'agir par eux-mêmes.

Cent ans plus tard, *Rattich* demandait aussi que tout fût appris par l'expérience et par la spontanéité individuelle. *Comenius* poursuivait les mêmes tendances ; il voulait que l'instinct maternel éveillât et stimulât, que le maître dirigeât tout ce qu'il y a dans l'enfant d'énergie et de spontanéité natives.

La Société helvétique du XVIII^e siècle reconnut avec une rare perspicacité que la cause la plus efficace de la démoralisation de ce temps était l'école, c'est-à-dire une instruction défectueuse et incomplète dans son objet et dans sa méthode. *Balthasar*, de Lucerne ; *Bodmer*, de Zurich, et *Salis*, des Grisons (Discours présidentiels, 1772), exprimaient déjà alors le vœu qu'au moyen de collections bien ordonnées, les élèves soient conduits à la connaissance directe des choses, véritable but final de toute science comme aussi c'est la véritable manière de s'y initier.

Sulzer, de Winterthur, s'exprimait ainsi à la même époque dans son livre sur l'*Education* : « Les élèves doivent manipuler tout ce qui appartient aux arts mécaniques et les écoles publiques, si elles sont bien dirigées, les initieront à la pratique des arts techniques. »

Mais c'est *J.-J. Rousseau* qui a le mieux expliqué le sens de l'enseignement

intuitif lorsqu'il a demandé que l'on voue la plus grande attention à développer les facultés de l'enfant : « Mesurez, pesez, comparez, » a-t-il dit aux éducateurs, posant ainsi la véritable base des notions justes et vraies. Ce n'est pas le livre mais l'expérience qui est la source du savoir.

Basedow procédait d'une manière tout à fait pratique, il y a plus de cent ans, dans son institut de Schnepfenthal, encore florissant aujourd'hui. Il se servait de modelages, c'est-à-dire de figures géométriques en carton pour l'intuition des lois de la géométrie. *Franke, Semler, de Rochow* avaient aussi admis l'activité pratique comme point de départ dans leur carrière éducative.

Doué d'un profond amour de l'humanité, uni à une rare perspicacité, capable des plus généreux dévouements, sans autre mobile que le sentiment du devoir, *Pestalozzi* avait une vocation toute spéciale pour donner la plus rigoureuse impulsion à l'éducation des enfants du peuple. Il veut surtout éveiller et stimuler les facultés en germe dans l'enfant ; il procède en instruction en partant des rapports arithmétiques et géométriques, c'est-à-dire de l'être concret pour s'élever à la notion abstraite. C'est de lui et de son époque que date le triomphe définitif de la méthode intuitive. Beaucoup de savants illustres, des philosophes, des poètes, des naturalistes, des hommes d'Etat de l'Allemagne popularisèrent ces idées : ainsi *Kant, Fichte, Jean Paul, Gœthe, Schleiermacher, Schelling, Hegel, Herbart, Beneke, Hermann Wagner, Virchow, Berthold Sigismund* et beaucoup d'autres.

Un grand nombre d'hommes d'enseignement suivirent enfin dans notre siècle la voie tracée par Pestalozzi. Ils cherchèrent les formes naturelles suivant lesquelles l'enseignement intuitif, basé sur la spontanéité individuelle, devait être conçu. *Niemeyer, Gutsmuts, Salzmann, Fellenberg*, les frères *Bender, Diesterweg, Scherr, Frédéric Fröbel, Grossmann, Harnisch, Schultz, Pösche, Wurst, Denzel, Kurtmann, Gräfe, Handel, Graser, Wilke, Harder, Barruch, Benfey Knaus, Spies, Louise Hertlein, Wichard Lange, Schlotterbeck, Georgens, Fölsing, de Gayette, Kolb*, etc., avancèrent chacun de quelques pas vers le but commun.

Les essais de travaux en cartonnage, de dessins cartographiques, de mesurages, etc., qui, dans les instituts éducatifs plus considérables, étaient combinés avec la fabrication des objets d'industrie ou avec le travail des champs (instituts de *Pestalozzi, Fellenberg* et *Wehrli*, etc.), convergeaient vers le même but. Mais *Frédéric Fröbel, Georgens* et *Schlotterbeck* précisèrent mieux ce but en disant que le travail ne doit pas être un moyen d'éducation seulement ; le plaisir au travail, le développement de l'aptitude à travailler spontanément sont les résultats auxquels on doit surtout s'efforcer d'atteindre. C'est vers ce but qu'ils se dirigeaient dans leurs instituts pour l'amélioration des enfants abandonnés.

Mais pendant que Georgens envisage le travail comme son but à lui-même, d'autres prétendent que le travail doit poursuivre un but pratique. C'est ainsi que *Rossmäler* tend vers un résultat d'économie nationale en même temps qu'éducatif: le travail procurerait, par exemple, un adoucissement à la misère des populations pauvres dans les contrées montagneuses en fondant une industrie nouvelle et lucrative sur les produits jusqu'alors inexploités des forêts et des champs. Le pasteur *Becker* s'applique, par des travaux en plein air dans l'industrieuse vallée de la Linth, à délivrer les élèves de l'atmosphère malsaine d'une salle d'école, à tempérer par le travail manuel un exercice exclusif des facultés intellectuelles. En même temps les fruits de ce travail doivent profiter à l'école, c'est-à-dire aux parents des élèves pauvres en compensation du sacrifice qui leur est imposé en faveur du principe de la fréquentation obligatoire.

Le développement naturel des facultés de l'enfance a eu cependant, dès son origine, des adversaires puissants et acharnés chez tous ceux qui ont, par esprit de corps, à redouter une émancipation des classes populaires.

Parmi ces adversaires nous avons malheureusement à compter aussi un homme qui critique avec beaucoup de verve et de raison les tendances centralisatrices des écoles en France comme aboutissant à l'anéantissement de l'individualité. Mais en même temps il s'exprime sur l'enseignement intuitif avec tant de prévention que l'erreur de jugement provient chez lui du défaut de la volonté. M. *Barreau* est incontestablement un homme de mérite et d'expérience, mais dans l'ouvrage couronné par l'Institut, il s'exprime en juge qui n'a pas la moindre notion de ce que l'on appelle *enseignement intuitif*; il se félicite de ce que la méthode Pestalozzi n'a pas survécu à son auteur, alors que la pensée du maître gagne au contraire chaque jour plus de terrain.

C'est M^{me} de *Marenholz* qui a eu le mérite de faire connaître en France les idées éducatives de Fröbel. Ces idées se sont plus ou moins développées sous une nouvelle forme et avec une nouvelle dénomination (salles d'asile), mais dans un sens bien différent de l'idéal de Fröbel (M^{me} *Pape-Carpentier*. De l'enseignement pratique dans les salles d'asile. Ouvrage couronné par l'académie française et approuvé par Mgr l'évêque du Mans. 4^e édition approuvée par le St-Siége. Paris, Hachette, 1864).

Les suffrages en faveur de l'enseignement intuitif comme en faveur de l'enseignement gratuit et obligatoire gagnent de jour en jour du terrain en France. M. *Alphonse Lecanu*, dans un petit opuscule (Lettre sur l'instruction publique. Paris, Lacroix, 1865), préconise aussi une espèce d'enseignement intuitif pour la popularisation de l'histoire nationale (idée qui se trouve déjà dans Goethe, *Wilhelm Meister* et que M^{me} de Genlis a mise en pratique

avec succès dans l'éducation des princes d'Orléans). Dans chaque maison et même dans les édifices municipaux seraient placés des tables chronologiques murales. Chaque commune aurait sa chronique renfermant tous les faits légendaires ou historiques de la localité. Les murs des édifices seraient couverts d'inscriptions renfermant en substance l'histoire locale. A côté de cela, une collection de statues et d'antiquités faciliterait le sens de ces inscriptions. Des inscriptions semblables sur les œuvres monumentales feraient connaître l'origine de celles-ci, leur destination, leurs vicissitudes, etc. A chaque gare se trouverait une table chronologique renfermant l'histoire locale. A chaque station, le voyageur trouverait un tableau renfermant des renseignements instructifs sur les conditions géographiques, historiques, géologiques, agricoles, industrielles, etc., de la contrée. Les corridors, les allées et les salles d'attente des gares dans les grandes villes seraient transformés en quelque sorte en galeries historiques au moyen de sculptures et de peintures à fresques.

(A suivre.)

A. BOURQUI.

DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ARITHMÉTIQUE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

(Suite et fin.)

6^e année (12 à 13 ou 14 ans). Répétition du calcul des fractions ordinaires. La numération et les quatre opérations décimales. — Etude du système métrique. Transformations des mesures métriques en mesures suisses et réciproquement. — Règle de trois, d'intérêt, d'escompte, de mélange, de partage proportionnel avec des nombres décimaux. — Problèmes divers.

Dans l'enseignement, on ferait fausse route si l'on ne revenait pas sans cesse sur les matières déjà vues, si l'on ne faisait pas de fréquentes répétitions, ou plutôt, si l'on ne combinait pas son cours de manière que ce qui suit embrasse et développe ce qui précède. Le P. Girard l'a dit : « La répétition est l'âme de l'enseignement. » Nous mettrons donc en pratique ce précepte du pédagogue fribourgeois et nous ferons ici une répétition du calcul des fractions. Non seulement nous répéterons, mais nous complèterons, nous généraliserons les diverses opérations, ou, en d'autres termes, nous établirons une règle pour chacune d'elles, et afin que les élèves s'approprient ces règles, nous les solliciterons à les chercher eux-mêmes.

Pour l'étude de la numération décimale, l'intuition nous sera encore d'un grand secours. Nous représenterons l'unité par une longue ligne

droite tracée sur le tableau noir, nous diviserons cette ligne en dix parties égales pour représenter les dixièmes, et l'une de ces dix parties en dix autres parties égales pour les centièmes. Ces dernières parties étant trop petites pour qu'on puisse facilement les diviser encore en dix, nous aurons recours à ce que nous avons appelé l'*intuition figurée* (*Educateur*, 1865, N° 10). Nous diviserons, dans notre imagination, un centième en dix parties égales pour avoir les millièmes, un millième encore en dix pour avoir les dix millièmes, etc., et en même temps, nous apprendrons à nos élèves la manière de représenter les fractions décimales au moyen des chiffres. En ce qui concerne l'addition et la soustraction décimales, nous renvoyons à ce que nous avons dit à ce sujet en nous occupant de l'addition et de la soustraction des nombres entiers (*Educateur*, 1865, N° 7).

Pour expliquer la multiplication et la division décimales, on écrira les fractions décimales sous la forme de fractions ordinaires, on fera les opérations d'après les règles établies pour ces dernières, puis on en déduira les règles connues.

Persuadé que la Suisse ne tardera pas à adopter le système métrique, nous croyons que l'on doit dès à présent l'enseigner dans les écoles primaires afin de préparer insensiblement les populations à cette réforme.

Ce système étant tout entier basé sur la numération décimale, c'est essentiellement là que nous irons chercher les exercices et les problèmes du calcul décimal.

Si nous avons placé le calcul décimal après le calcul des fractions ordinaires, c'est parce que cela se pratique généralement ainsi dans nos écoles. Nous ne verrions pas le moindre inconvénient à le placer avant. Il y aurait, au contraire, bien des raisons pour faire cette transposition, et la première de ces raisons, c'est que le calcul décimal est plus facile que celui des fractions ordinaires. Mais il resterait à voir comment on devrait s'y prendre pour enseigner la multiplication et la division décimales sans le secours des fractions ordinaires. Il est évident que l'instituteur qui se bornerait à apprendre à faire ces opérations, ne rencontrerait pas l'ombre de difficulté; mais nous partons toujours de l'idée que cet enseignement doit être donné de manière que l'élève se rende compte du mécanisme de l'opération.

Nous avons terminé l'esquisse de notre programme de calcul, ou plutôt, pour laisser à chacun ce qui lui revient, du programme de M. Zähringer, professeur à l'école cantonale de Lucerne; car c'est à cet habile mathématicien que nous avons emprunté le plan et les idées que nous avons pris la liberté de soumettre à l'appréciation de nos collègues

de la Suisse romande. Simple traducteur, il ne nous appartient point de revendiquer le mérite de l'ouvrage. Ce qui nous appartient, c'est d'avoir eu foi dans l'avenir d'une méthode qui, lorsque nous avons entrepris la traduction française, avait déjà subi une épreuve de dix années dans la Suisse allemande (¹). Notre espoir n'a pas été déçu, car depuis son adoption dans les écoles de notre canton, l'enseignement de l'arithmétique a fait un pas considérable en avant, surtout dans les communes dont l'instituteur en a fait une étude consciencieuse et une application intelligente. En 1861, ce manuel a été traduit en langue italienne par un professeur de Coire et publié par les soins de la Direction d'Education du canton des Grisons.

S'il nous était permis d'espérer qu'il trouvera le même accueil auprès des gouvernements de la Suisse romande, il en résulterait que dans presque toutes les écoles primaires de la Suisse on se servirait du même livre pour l'enseignement du calcul, ce qui, à notre avis, serait très désirable et justifierait le titre de l'original allemand : *Guide pour l'enseignement du calcul dans les écoles populaires de la Suisse.*

P. DUCOTTERD.

GOETHE, PÉDAGOGUE.

L'intelligence de Goethe ressemble à un vaste champ, où les plus petites et les plus jolies fleurs croissent à côté des arbres les plus hauts et les plus majestueux. La romance, qui s'épanouit doucement aux mystérieuses lueurs des nuits étoilées, lève un front timide et serein au pied du poème à la tige fière et hardie ; près de l'élegie qui penche mélancoliquement sa corolle, comme une urne pleine de larmes, la chanson agite sa tête joyeuse et empanachée.

Goethe est le génie universel par excellence ; ce terrain puissant nourrit toutes les plantes et porta tous les fruits ; cet esprit géant embrassa tous les sujets, s'essaya dans tous les genres, et réussit à peu près dans tout. Aucune lyre de poète n'eut un aussi grand nombre de cordes que la sienne ; personne comme lui n'a raconté l'âme humaine.

Dans cette fièvre d'activité qui le dévorait et le poussait à scruter chaque science, à surprendre le secret de chaque art, Goethe ne pouvait naturellement pas passer avec indifférence devant les grandes questions d'éducation qui s'agitaient déjà alors en Allemagne ; dans ses livres, dans ses

(¹) L'ouvrage de Zähringer est obligatoire dans les cantons de Lucerne, Argovie, St-Gall, Grisons et Schwytz. Il est recommandé et suivi dans la plupart des écoles des cantons de Schaffhouse, Glaris, Uri, Soleure, Bâle-Campagne, Appenzell et Tessin. Dans ce dernier, on emploie la traduction italienne.

lettres, dans ses entretiens, il devait s'en occuper et mettre au profit de ces questions capitales ses inépuisables trésors d'expérience et de savoir.

Toutes les lignes qu'a tracées ce génie sublime méritent d'être étudiées. Le père et l'instituteur ne fermeront jamais un livre de Gœthe sans y avoir rencontré d'admirables préceptes sur leur mission ici-bas. L'auteur de Faust avait un esprit, ou plutôt un instinct pédagogique profond ; il saisissait avec un sens merveilleux le fil des discussions scolaires et comprenait mieux que quelque savant que ce fût, la valeur des méthodes et des systèmes tant prônés au commencement de ce siècle. Ajoutons que Gœthe, même en cheveux blancs, a toujours eu un pied sur la lisière fleurie de la jeunesse ; là seulement il se sentait vraiment vivre. Aussi Herder a dit : « *Gœthe est un grand enfant.* » Et Gœthe lui-même a écrit cette phrase qui le peint d'un trait : « *Ceux qui sont les plus près de mon cœur, ce sont les enfants.* » C'est parce qu'il les aimait si bien, qu'il les a si bien compris. On peut dire que le Shakespeare allemand portait sur son front le sceau sacré de l'instituteur ; il était pédagogue dans toute l'étendue du terme. Pour lui, enseigner et apprendre étaient deux passions, deux besoins. Ceux qui ont vécu dans son intimité nous disent que partout où il voyait une faute, il voulait aussitôt la corriger. Entouré d'une foule de jeunes gens et de jeunes dames, comme un maître de ses élèves, il les dirigeait de ses conseils : ses paroles paternelles étaient écoutées avec avidité, car il avait un tact exquis et une douceur qui charmait chacun.

Voici quelques passages que nous avons recueillis un peu au hasard, comme des bluets parmi les blés, en parcourant le vaste champ de ses œuvres : ils parlent mieux et plus haut que tout ce que nous pourrions ajouter.

* * *

Le Christ a raison d'attirer notre attention sur les enfants : ils nous apprennent à vivre et nous font meilleurs.

* * *

Les plus petits m'aiment, particulièrement les enfants.

* * *

Mon ambition était d'obtenir une place de professeur dans un gymnase ; c'est la chose qui me paraît la plus désirable pour un jeune homme qui tient à s'instruire et à coopérer à l'instruction de ses semblables.

* * *

Rien n'agit plus sur l'intelligence de l'enfant que les exemples qu'il a sous les yeux et que lui donnent les personnes qui l'entourent.

* * *

Qui serait en état de parler dignement de l'enfance ? Nous ne pouvons que suivre avec plaisir et admiration les petits êtres qui courent

autour de nous, et qui promettent d'ordinaire plus qu'ils ne tiennent. L'enfant, considéré en lui-même, dans sa propre force, nous paraît si sage, si intelligent que nul de nous ne le surpassé; il est si confiant, si joyeux, si aimable qu'on serait tenté de ne désirer aucune autre éducation pour lui que celle de la nature. Si les enfants grandissaient avec tout ce que leur esprit fait espérer, nous n'aurions que des génies; malheureusement la croissance n'est pas seulement le développement, c'est la transformation, et, la plupart du temps, on ne découvre bientôt plus vestige des aptitudes que nous montrions dans l'âge tendre. Dieu a donné les soucis à l'âge mûr, afin que l'homme, au moins pendant sa jeunesse, vive insoucieux.

* * *

Les enfants font de vastes plans, de grands projets, et parfois quelques essais, mais bientôt ils abandonnent tout.

* * *

Les jeux et les plaisirs de l'enfance se transmettent et ne passent point. Les enfants seront toujours des enfants. *Malheur à celui qui gâte la joie qu'ils ressentent à leurs jeux!* Les enfants, en jouant, savent faire de tout quelque chose: dans leurs petites mains un roseau se transforme en flûte, un morceau de bois en sabre, un chiffon en poupée, et un coin leur sert d'abri et de hutte, de tente ou de palais.

* * *

Les enfants ignorent pourquoi ils veulent.

* * *

Il est impossible aux maîtres d'enseigner l'expérience à leurs élèves.

* * *

Celui qui vit beaucoup avec les enfants remarque bientôt qu'il n'y a pas d'action sur eux sans réaction. La réaction, chez un être aussi sensible et délicat que l'enfant, n'est rien moins que douloureuse, car elle saisit fortement. C'est pourquoi les enfants portent un jugement très prompt, pour ne pas dire téméraire, et jusqu'à ce que cette première impression se soit effacée, il faut du temps. Que les instituteurs prennent garde à cela!

* * *

L'enfance a en quelque sorte sa philosophie: l'enfant est réaliste, il est aussi persuadé de l'existence de la pomme et de la poire que de la sienne propre.

* * *

Les enfants, dans leur nature active, choisissent ordinairement leur modèle dans la famille, sous le toit paternel, dans la personne de celui qui montre le plus de vie et éprouve le plus de sensations. Ils voient dans la

conduite de leur père la règle invariable d'après laquelle ils doivent conformer leur manière de vivre.

Un remède éprouvé, pour fortifier et embellir les enfants, c'est le jeu en plein air.

L'enfant croit que son père doit tout savoir ; il l'accable et le tourmente de questions, et lui donne ainsi occasion de s'instruire sur des choses et des phénomènes qu'il n'avait pas même remarqués auparavant. Les mères élèvent le mieux les enfants, les pères les garçons.

On ne doit jamais parler aux enfants directement d'eux-mêmes pour les louer, mais des espérances qu'ils donnent, car, dans notre affection pour eux, nous en dirions trop de bien.

Quelle opération infinie doivent faire la nature et l'art jusqu'à ce qu'ils aient produit un homme accompli !

Le devoir du pédagogue n'est pas de garantir de l'ignorance, mais de guider les ignorants.

(A suivre.)

V. TISSOT.

DU ZÈLE DES NÈGRES POUR L'INSTRUCTION.

La guerre d'Amérique a affranchi quatre millions d'esclaves. Mais qu'est la liberté pour une masse ignorante ! Dans un régiment de nègres le colonel ne put trouver qu'un seul homme ayant quelques notions de lecture : c'est que dans certains Etats du Sud, il y avait peine de mort pour quiconque enseignait à lire à un nègre !

C'est donc quatre millions d'ignorants qui ont été affranchis. Et que peut faire un ignorant au sein d'un monde civilisé ? Heureusement que les nègres sentent la nécessité de l'instruction et des centaines d'instituteurs se rendent des Etats du Nord dans le Sud pour leur apprendre à lire, à écrire et à calculer. Les pauvres nègres les accueillent par des transports de joie, construisent des maisons d'école, et ceux qui sont en état de payer un écolage, paient de bon cœur jusqu'à un dollar par mois et par enfant. On dit les petits négrillons si zélés pour l'école que, pendant les heures de loisirs, ils ne cessent de répéter entre eux ce qu'on leur a montré à l'école. On les trouve souvent leur ardoise à la main, et quand ils voient un monsieur blanc passer, ils le prient de vouloir leur écrire des lettres ou un exemple d'écriture, qu'ils vont ensuite exercer avec la plus grande application. Un jour un maître dit à deux

négrillons, une fille et un garçon, qui se conduisaient mal depuis quelque temps : Je dois maintenant vous punir, choisissez entre la verge ou l'exclusion de l'école ! Aussitôt le garçon se lève et dit : Je préfère la verge, car je veux apprendre à lire et à écrire. La petite fille, par contre, se leva et sortit. Mais le lendemain, la voici qui revient et qui dit au maître qu'elle préférait le fouet à l'ignorance. Je suppose que le maître, touché des dispositions de ces deux enfants, leur aura fait grâce de la peine. Quoi qu'il en soit, les nègres américains ont une très grande soif d'instruction, et cela est d'un bon augure pour leur avenir. Déjà plus d'un million sont établis et gagnent honorablement leur vie. Quant aux trois autres millions, parmi lesquels il y a quelques centaines de mille d'orphelins, de vieillards et d'infirmes, on espère qu'ils ne tarderont pas à s'établir convenablement. En attendant l'Europe, aussi bien que l'Amérique, sympathise avec ces malheureux et nous sommes heureux de voir notre patrie leur envoyer aussi des secours par l'intermédiaire de comités qui se sont formés à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel, à Berne, à Bâle, à Zurich, et peut-être dans d'autres villes encore.

L'affranchissement et la civilisation des nègres d'Amérique réagira puissamment sur l'Afrique, et l'on se demande avec curiosité quel caractère aura la civilisation africaine. Un fait significatif vient de se produire dans la mission bâloise d'Akropong (Haut-Soudan). Les nègres d'Amérique, comme on sait, parlent l'anglais. L'anglais est aussi la langue généralement usitée le long du littoral africain, à Sierra Léone, à Libéria, et dans toutes les stations marchandes et missionnaires. Les nègres n'ont que des dialectes entièrement différents les uns des autres : ils n'ont point de langue nationale. Il leur faut donc une langue européenne pour les civiliser. Or il y a quelque temps qu'un nègre d'Akropong, parlant l'anglais et je crois aussi l'allemand, se mit à étudier l'hébreu et le voilà ravi de la beauté de cette langue. Cinq autres nègres, entraînés par son exemple, se mettent à étudier la langue de l'Ancien Testament, et à proclamer que cette langue est leur langue, la langue qui parle à leur cœur, à leur intelligence, à leur imagination, beaucoup mieux que l'anglais ou l'allemand qu'ils ne comprennent pas. Serait-ce une découverte ? Les peuples méridionaux, les nègres en particulier, auraient-ils plus d'affinités avec la langue hébraïque qu'avec les langues indo-germaniques ? Je suis disposé à le croire et nous verrons peut-être l'hébreu redevenir langue vivante parmi eux. L'école de l'avenir, comme on le voit, a encore du terrain à défricher et àensemencer.

J. PAROZ.

CORRESPONDANCE.

Nous avons reçu, déjà au mois de février dernier, une circulaire datée de la Coudre, près Neuchâtel, et signée Em. Gaberel, instituteur. Cette circulaire, trop étendue pour figurer en entier dans ces colonnes, a pour but de recommander une méthode mnémonique utile en Chronologie. L'idée du carré, qui sert de base à ce système, est une application ingénieuse de la table de Pythagore à l'enseignement historique, imaginée par un M. Jazwinsky, homme d'études polonais. Aussi la méthode a-t-elle reçu le nom de méthode polonaise et le tableau chronologique qui forme le fond de cette méthode s'appelle-t-il le *carré polonais*. Le tableau de M. Jazwinsky renferme cent cases disposées en 10 rangées de 100 cases chacune. Chaque case est une année. Mais la méthode polonaise n'est pas aussi nouvelle que le croit l'honorable M. Gaberel; car elle a été recommandée en France par un des hommes qui ont acquis le plus d'expérience dans l'enseignement, M. Taillefer, inspecteur d'académie, il y a déjà un certain nombre d'années, et des procédés analogues avaient déjà été employés par l'abbé Gaultier, mort en 1818. Des mnémonistes distingués, comme M. Castilho, ont publié des tableaux de ce genre et le spirituel popularisateur d'histoire et de littérature qui donne en ce moment des cours publics très suivis à Genève, M. d'Halluyin, s'en est servi dans plusieurs de ses ouvrages. Les tableaux chronologiques, que M. Gaberel a fait faire d'après la méthode Jazwinsky, revue par M. Ansart, n'en sont pas moins profitables et peuvent rendre de bons services pour l'étude de la *Chronologie* qui est, comme on sait, *un des yeux de l'histoire*, c'est-à-dire un *auxiliaire* important des études historiques.

A. D.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

MANUEL DE GYMNASTIQUE

pour les écoles de garçons et de filles,

par J. NIGGELER, inspecteur de gymnastique du canton de Berne. Traduit par J.-L. LOCHMANN et F. DUFRESNE, professeur de Gymnastique. Vevey, chez Lörtscher et fils, 1866. Prix : 4 fr.

Il existe plusieurs guides et manuels pour l'enseignement de la gymnastique; mais il n'en est point à notre connaissance qui offre l'ampleur, l'ordre et la gradation méthodique de celui que nous annonçons aujourd'hui. Le manuel de M. Niggeler se distingue aussi par l'appropriation exacte des exercices aux deux degrés de l'enseignement populaire (primaire et secondaire).

L'ouvrage se compose de trois parties. Il traite d'abord des exercices d'*ordre*, c'est-à-dire exécutés dans les rangs. En second lieu viennent les exercices libres. Suivent les exercices aux engins. Une dernière partie est consacrée

aux jeux; jeux à la fois utiles et gais qui divertissent en développant l'agilité et la force.

Le livre de M. Niggeler étant destiné à servir de guide pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles de filles aussi bien que dans celles de garçons, l'auteur a eu soin de noter d'un astérisque les exercices qui ne conviennent pas au sexe.

La traduction française d'un ouvrage de cette nature offrait des difficultés de plus d'un genre. Les traducteurs de M. Niggeler nous paraissent les avoir surmontées et ce ne sera pas l'un de leurs moindres mérites d'avoir fait connaître aux maîtres et élèves français l'équivalent plus ou moins heureux des expressions techniques qu'on emprunte encore assez généralement chez nous à la langue allemande.

En terminant ce compte-rendu, nous exprimons un regret; celui que le format de ce livre de 400 pages le rende trop gros pour être portatif. Il aurait gagné, croyons-nous, encore sous d'autres rapports à une rédaction plus concise.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

Le Comité central de la Société suisse des instituteurs vient de publier son rapport sur la *Réunion générale des instituteurs*, rapport concis et substantiel de la belle fête qui a réuni, à Soleure, pendant deux jours du mois d'octobre dernier, plus de 400 instituteurs. La Suisse romande est représentée, dans la brochure en question, par le rapport que M. Jules Paroz a rédigé au nom de la Conférence française et qui prend trois pages de cet écrit, qui en a 57. Une pièce de vers humoristique, lue au banquet, clôt cette publication et met spirituellement en relief les hommes d'école les plus connus de la Suisse allemande.

BERNE. — M. Türi, maître principal à l'école primaire du Stalden, dans le chef-lieu de ce canton, a fait don, à l'occasion de la 25^e année de son enseignement, d'une somme d'argent destinée à former un fonds : 1^o pour procurer des aliments et des habits aux enfants pauvres, pendant l'hiver; 2^o pour donner aux enfants pauvres la facilité de participer, avec les enfants aisés, à des excursions utiles.

ZURICH. — Aux dernières élections, 8 membres du corps enseignant ont été élus membres du Grand Conseil. « Le temps et l'activité de l'instituteur, dit à ce sujet la *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, appartiennent à l'école. Mais il serait cependant difficile de dire pourquoi, dans certains cantons, les instituteurs sont exclus des fonctions législatives par certains paragraphes de lois. » On ne peut qu'approuver *en principe* l'opinion de la Gazette scolaire et nous reconnaissions la convenance et l'utilité de la présence de représentants du

corps enseignant au sein de l'autorité législative. Mais, dans *la pratique*, il y a souvent *incompatibilité*.

LUCERNE. — Le 5 du mois de mai, une fête touchante réunissait, à Sempach, 120 citoyens, instituteurs et autres, tous anciens élèves de M. NICOLAS RIETSCHI, pédagogue excellent de la vieille école (nous nous servons de ce terme en bonne part), et presque tous hommes à cheveux gris ; car c'est de 1822 à 1842, que M. Rietschi, l'ami et l'admirateur du P. Girard, dirigeait l'école normale de Lucerne. Le dévouement de cet homme de cœur et de talent a porté des fruits. La fête a commencé par un concert d'orgue et un chant religieux. Les anciens élèves du *Père Rietschi* ont diné ensuite, ayant au milieu d'eux ce vétéran de l'enseignement qu'on s'est fait un plaisir de fêter par des toasts et des chants de circonstance, auxquels on a joint un souvenir consistant en un tableau représentant Jésus entouré d'enfants. M. Dula, directeur de l'école normale, a pris une part active à la célébration de cette fête qui lui était doublément chère à cause des liens de parenté étroite qui l'unissent à M. Rietschi.

— L'institution établie sur le Sonnenberg, en faveur des enfants vicieux ou abandonnés, a compté cette année 32 élèves formant deux familles placées sous la direction de deux chefs ou *pères*. L'examen, qui a duré 4 heures et $\frac{1}{2}$ de temps, a prouvé que ces enfants avaient bien profité de leur temps. Un esprit d'ordre et de vraie piété se manifeste aussi dans cet établissement où le travail des terres se marie heureusement au développement des facultés intellectuelles. L'institution du Sonnenberg n'est pas exclusivement ouverte aux enfants de Lucerne et des cantons voisins. Il en a même reçu de la Suisse française et de Fribourg en particulier. Le Rédacteur en chef de l'*Educateur* a été désigné comme correspondant dans ce canton. Il peut donner des renseignements sur cette institution qu'il connaît pour l'avoir visitée il y a quelques années.

APPENZELL (*Rhodes extérieures*). — Le 11 juin, il y aura réunion générale des instituteurs de ce demi-canton, sous la présidence de M. le pasteur Eugster. Les principales questions à l'ordre du jour sont celles-ci : « Ne serait-il pas dans l'intérêt de nos écoles de les soumettre à l'inspection d'un seul homme, avantageusement connu en pédagogie ? — L'enseignement du dessin doit-il faire partie intégrante et indispensable du programme de nos écoles primaires ? »

— Un instituteur avait été injustement traité par sa commune. Tous les instituteurs prirent fait et cause pour le régent maltraité et aucun d'eux ne voulut accepter le poste vacant. Ce ne fut qu'au bout d'un certain temps et pour ne pas punir les enfants pour les pères qu'un instituteur se décida à postuler la place disponible.

ARGOVIE. — Les examens de nos écoles sont, dans la règle, de 4 heures. Dernièrement un inspecteur a cru devoir accorder un moment de repos aux élèves et est allé se rafraîchir un moment au cabaret voisin, au grand éton-

nement, paraît-il, de la Commission d'école, du Conseil communal, et de l'auditoire. L'inspecteur n'a eu, selon nous, qu'un tort: celui de ne pas se mettre d'accord avec le Conseil communal et la Commission d'école dont les membres ne sont en général pas tellement ennemis des interruptions de ce genre. Nous supposons, au reste, que l'interruption n'a duré qu'un quart d'heure et qu'il faisait chaud ce jour-là!

THURGOVIE. — L'école cantonale a commencé, il y a 12 ans, avec 80 élèves. Elle en compte aujourd'hui 220, et le nombre croissant des élèves rend nécessaire la construction d'un second bâtiment. Le personnel enseignant, qui se composait de 7 membres, s'élève maintenant à 15. L'école se divise en deux sections, le gymnase et les classes industrielles. Le premier se compose de 6 classes, les secondes sont au nombre de 7. L'Etat ne donnait au commencement que 18,000 francs; il en donne 37,000 en ce moment.

BELGIQUE. — Ce pays, digne de toutes nos sympathies et par l'amour ardent de l'indépendance nationale qui distingue ses enfants et par l'encouragement sérieux qu'y trouve l'instruction publique, vient de perdre deux hommes d'école de grand mérite, savoir M. Stéven, instituteur à Hérent et président de la Société des Economies réunies; puis M. le baron de T'Serclæs, inspecteur provincial de l'enseignement primaire, et dont la vie a été consacrée à la diffusion des bienfaits de l'éducation. Dans cette libre Belgique, on voit des ecclésiastiques de cœur et de talent rivaliser avec leurs collègues laïques. De ce nombre est M. le chanoine Davreux, inspecteur diocésain, dont la promotion au grade de chevalier de l'ordre de Léopold a causé une joie générale parmi le corps enseignant.

— Le *Progrès* de Bruxelles publie un intéressant article, de M. Elie Rousseau, sur la question de savoir si l'enseignement de l'histoire doit faire partie du programme des écoles primaires. M. Rousseau résout affirmativement la question. Si la place nous le permet, nous reproduirons cet article dans un de nos prochains numéros. Le *Progrès* de Bruxelles, nous en remercions ce journal, a fait l'honneur d'emprunter au nôtre quelques articles et dernièrement encore celui que M. Villomet, de Neuchâtel, a fait paraître dans notre N° 6, *Du rôle de l'Instituteur en dehors de sa classe*. A propos d'articles de l'*Educateur* reproduits par les feuilles étrangères, nous citerons la poésie de M. Vernier, de Porrentruy, sur le *Maitre d'école*. Elle a paru dans l'*Ecole normale* de Paris et dans le *Moniteur*.

CORRESPONDANCE DU JOURNAL.

A M. Stoll, à la Chaux-de-Fonds. Merci de l'envoi de vos Mémoires, qui est une nouvelle preuve de l'activité remarquable de votre section.

A M. Est, à Lausanne. Votre Mémoire est arrivé trop tard pour ce numéro.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.